

RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS  
MAYENNAISES EN MARCHÉ VERS  
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



# L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

*Un outil d'aide à la décision pour un urbanisme favorable à la santé*

*Echanges rapportés à la suite d'un entretien avec Guillaume Queneau, Chargé de mission sport santé solidarité au sein du Pays du ruffécois. Celui-ci, situé en Nord-Charente est composé de 83 communes pour une population d'environ 36 000 habitants et une densité de 36 habitants au km<sup>2</sup>.*

**Quel a été l'élément déclencheur qui vous a fait vous intéresser à la démarche de l'EIS ?**

Un croisement s'est opéré entre les orientations du Plan de Mobilité Rurale (PMRu) et les actions du Contrat Local de Santé. Il faut savoir que le Pays ruffécois est un territoire éclaté avec des populations se trouvant parfois à 20-25 minutes des services essentiels (70% des communes comportent moins de 500 habitants). Le but recherché par l'EIS était donc de contribuer à réduire les inégalités en matière de santé par le volet de la mobilité.

**Quelles ont-été les étapes dans votre réflexion ? Comment s'est déroulé votre EIS ?**

Des échanges nourris ont eu lieu entre la DDT, le PETR, l'ARS et l'IREPS pour définir les contours du lien entre le PMRu et l'EIS, permettant de définir les objectifs de cette évaluation. Nous avons mis en place des instances de suivi de l'EIS en lien avec celles du PMRu pour éviter l'accumulation de réunions et fluidifier les liens entre les 2 projets. L'EIS a notamment porté sur une dizaine d'actions telles que la création d'un garage solidaire ou d'un service de transport à la demande. Le dispositif COMODEIS, créé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine a également permis d'accompagner les communes du Pays du ruffécois dans le partage d'un langage commun en termes de santé, entre élus et habitants.



**Quel bilan faites-vous après avoir réalisé votre EIS ?**

Le bilan été plutôt positif pour les acteurs des différents projets du plan d'action du PMRu qui été confortés dans leur dynamique, notamment pour les porteurs de projets (garage solidaire, service de transport à la demande). Le point négatif est que l'EIS s'est déroulé dans une année électorale. Je conseille aux communes souhaitant se lancer dans une EIS de bien sélectionner, c'est-à-dire de réfléchir en amont sur le projet qui va faire l'objet de l'EIS. Evidemment, il est nécessaire de prendre en compte l'avis de la population.



Source : ORS Pays de la Loire

# L'ESSENTIEL A SAVOIR

## 1 Qu'est ce que l'EIS ?

L'EIS est un outil **d'aide à la décision**. A caractère prospectif, cette démarche permet **d'estimer à l'avance** les impacts **positifs** et **négatifs** d'une politique avant sa mise en place.

En s'appuyant sur des **données probantes**, l'EIS permet donc aux décideurs de prendre des **mesures favorables à la santé**. En effet, en menant une EIS, on peut **identifier** quelles seront les **populations concernées** par le projet et **d'analyser les conséquences** de ce-dernier à travers une grille de lecture « **santé** ».

Autrement dit, cela permet de **maximiser les bénéfices** sur la santé et de **minimiser les impacts négatifs** qu'aurait pour conséquence un projet, tout en **incluant les citoyens** dans le **processus d'adoption** de politiques publiques dont ils seront les premiers concernés.

## 2 Pourquoi se lancer dans une démarche EIS ?

On sait aujourd'hui que le **système de santé** joue pour seulement **10 à 20%** sur **l'état de santé** d'une population. Les **80% restants** se jouent donc **ailleurs** : c'est ce qu'on appelle les **déterminants en santé**. Ceux-ci comprennent l'activité physique, le bruit, la présence d'espaces verts, la qualité de l'air etc...

L'un des **avantages** de l'EIS est **d'associer** l'ensemble des **parties prenantes concernées** par un projet. Ainsi, cela favorise **l'appropriation** par tous des décisions qui sont prises. Elle va notamment être un formidable **outil** contribuant à la **réduction des inégalités** en matière de **santé**.

Les territoires ruraux ont tendance à accueillir une **population plus âgée** que la moyenne. Ainsi, la question de la santé est une **préoccupation majeure** pour les **habitants**. Le fait de s'engager dans une démarche EIS pour un projet peut donc jouer comme **élément d'attractivité** auprès de **futurs habitants**.

## 3 A qui s'adresse l'EIS ?

Si la majorité des EIS conduites le sont pour des projets en milieu urbain, il faut savoir que **n'importe quel projet peut faire l'objet d'une EIS**, y compris en **milieu rural**. En effet, les collectivités rurales comportent des **atouts** en termes de **qualité de vie** que l'EIS est à même de **valoriser**.

Les élus de collectivités rurales disposent d'une **proximité** avec les administrés, d'une **forte connaissance de leur territoire** et des **besoins** qui facilitent la conduite d'une EIS.

Celle-ci représente donc un **argumentaire** pour les élus dans la mesure où elle permet **d'explicitier** et de **co-construire** une **décision**.



## 4 A quel moment se lancer dans une EIS ?

Un des principes-clés concernant l'EIS est le **moment** auquel intervient celle-ci. Elle doit porter sur un **projet déjà suffisamment précis** pour être présenté et **mis en débat** auprès des **parties prenantes** et des **populations cibles**.

Néanmoins, le projet doit encore **être ouvert** à la **prise en compte des recommandations** suggérées par l'EIS. Ainsi, les recommandations apportées permettent de **réorienter certains choix** qui ont été faits dans un premier temps ou bien de **mettre en tension des sujets** qui n'avaient pas été forcément pris en compte à l'origine. Il faut savoir que la mise en place d'une démarche EIS peut **durer de 6 mois à 1 an**.

# L'EIS : UNE METHODE SPECIFIQUE

1

## Comment mener une EIS : des outils simples

Afin de mener une EIS pour un projet ciblé, il existe des **outils** à la disposition de la **collectivité** et de sa **population**. Après avoir décidé du projet qui sera étudié, des **grilles d'analyse** permettent de **mesurer** quels seraient les **impacts sur la santé** de ce dernier. On retrouve ici les **déterminants en santé** qui jouent pour **80% de l'état de santé** d'une population. Il faut noter que l'intérêt d'une EIS réside également dans le fait de **mettre en exergue des impacts** sur la santé d'un projet qui a priori **n'en a pas**.

DETERMINANTS	Impact (-)	Impact (+)	Groupes affectés	Commentaires
<b>Comportements et habitudes de vie</b>				
Nutrition				
Activité physique				
Consommation alcool, tabac				
Prise de risque				
<b>Conditions de vie</b>				
Revenus				
Logement				
Emploi				
Discrimination				
<b>Compétences personnelles</b>				
Education				
Développement cognitif				
Confiance en soi, estime de soi				
Compétences sociales				
<b>Environnement physique</b>				
Air				
Eau				
Sol				
Déchets				
Biodiversité				

Grille d'analyse des impacts d'un projet sur les déterminants en santé

Source : EHESP

## Grille d'analyse sur le besoin et la faisabilité d'une EIS

Le projet aura-t-il des effets sur :	Comment pourrait-il influencer les déterminants de la santé	Ces déterminants pourraient contribuer à quels effets sur la santé ?	Quelle population serait affectée en priorité ?	Existe-t-il des enjeux spécifiques liés à l'équité ou la répartition équitable de bénéfices ou contraintes ?
<b>1. Le niveau et la distribution des revenus</b> : en lien avec les inégalités sociales de santé	+ le projet de renouvellement urbain pourrait apporter des opportunités économiques ou d'emplois  - Les réflexions semblent surtout orientées sur les aménagements physiques du quartier	Bien-être social et mental	Populations les moins favorisées socialement	Le projet peut-il contribuer à une meilleure distribution des richesses dans un quartier marqué par des inégalités sociales et notamment de revenus ?
<b>2. Emploi</b> : revenus, et valeur de l'emploi pour se construire dans la société et en tant que citoyen	+ Capacité du projet à améliorer les opportunités d'emplois pour tous les habitants du quartier ?  - création d'emplois sur le secteur : marge de manœuvre pour favoriser l'emploi local (pas seulement sur les chantiers) ?	Bien-être social et mental (sentiment d'être utile)	Demandeurs d'emplois ou en insertion professionnelle	Opportunité d'intégrer des critères d'emploi local dans les appels d'offre ?

Source : l'Université de Versailles

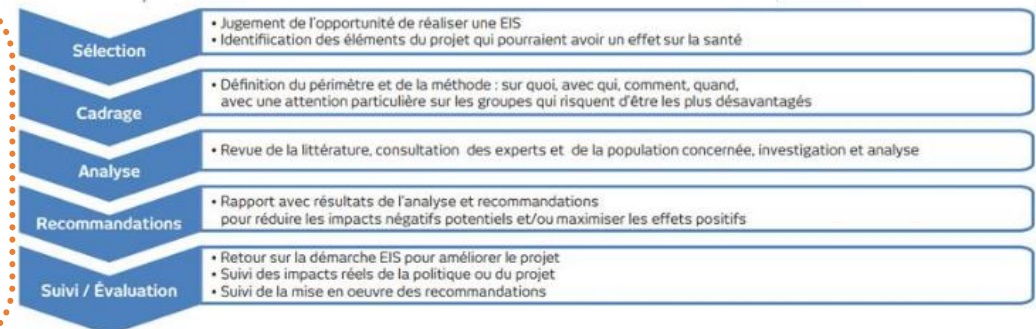
2

## Quel accompagnement ?

Des dispositifs existent afin **d'accompagner les collectivités** souhaitant se lancer dans une démarche d'EIS. Une partie peut même être **financée par l'ARS**. De plus, des **cabinets spécialisés** dans ce domaine peuvent réaliser l'EIS aux **côtés de la collectivité et de la population**.

## Schéma résumant les 5 étapes d'une EIS

Source : EHESP



3

## QUID de l'environnement avec l'EIS ?

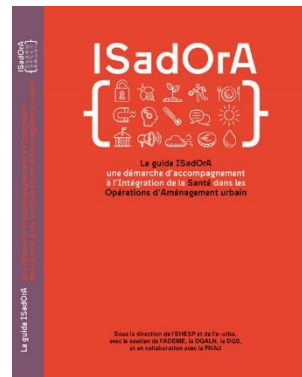
L'**environnement** est très clairement **pris en compte** dans la démarche de l'**EIS**. De ce fait, les **impacts** que l'on va pouvoir **déceler a priori** d'un projet sur l'environnement vont permettre **d'ajuster certaines décisions**. Calquée sur la méthode de l'**évaluation environnementale**, cette démarche permet de **formaliser le lien entre santé et environnement**. En effet, l'**environnement** fait partie des **déterminants en santé** évalué lors de l'EIS. Avec celle-ci, on se rend compte à quel point l'environnement peut **influer** sur la **santé** des **citoyens** puisque les **déterminants environnementaux** sont les plus **faciles à identifier** dans cette démarche.

# DES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES



[Dossier explicatif sur l'EIS](#)

INPES (2015)



[Guide Isadora](#)

Ecole des hautes études  
en santé publique (2020)



[EIS réalisée dans le cadre de la mise en place d'un café associatif dans un village du Morbihan](#)

IREPS Bretagne (2018)



[Présentation d'une EIS pour la ville d'Angers](#)

Novascopia (2017)



[Charte de la participation du public](#)

Ministère de la Transition  
écologique (2020)



En 2020,

nous avons obtenu le **label AGIR**  
du **Plan régional santé environnement (PRSE 3)**  
pour notre action :

« Lorsque la santé s'invite dans les projets collectifs :  
Urbanisme favorable à la santé »

Toute l'actualité du PRSE3 sur [www.paysdelaloire.prse.fr](http://www.paysdelaloire.prse.fr)

Pour en savoir  
plus



ARS Pays de la Loire

Délégation Mayenne

Mail : [pauline.baron@ars.sante.fr](mailto:pauline.baron@ars.sante.fr)



Association Synergies

Tél : 02 43 49 10 02

Mail :  
[maude.laurent@synergies53.fr](mailto:maude.laurent@synergies53.fr)